

## **Les termes de références relatifs au poste**

### **Avocat :**

Le prestataire a pour mission de

- Répondre aux besoins de l'ATP+ et au traitement de ses demandes dans un délai de 24 heures.
- Répondre à toutes les consultations (téléphoniques ou par mail) d'une manière instantanée.
- Représenter l'ATP+ devant toutes les juridictions nationales et toutes les administrations et intervenir en urgence à chaque moment du jour comme de nuit.
- Couvrir les consultations juridiques, les procédures post-judiciaires, la représentation devant les tribunaux sur tout le territoire tunisien ainsi que la rédaction des lettres, de demandes ou de contrats.
- Assurer des séances d'écoute et de soutien juridique pour les agents de proximité.
- Répondre à des éventuelles demandes d'assistance juridique au profit des populations cibles de l'ATP+, publiées dans les journaux ou médias ou réseaux sociaux.
- Présenter un rapport mensuel et trimestriel de soutien juridique incluant des recommandations et des propositions de développement et de suivi.